

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
18/11/2021

Dossier complet le :
18/11/2021

N° d'enregistrement :
2021-ARA-KKP-03469

1. Intitulé du projet

Aménagement du site ENEDIS République

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CARDINAL AUVERGNE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stéphane RUBI - Directeur Général délégué

RCS / SIRET

5 3 8 5 3 3 0 4 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°39. Opérations d'aménagement. a) Création d'une SDP entre 10 000 et 40 000 m ² et b) Emprise au sol comprise entre 10 000 et 40 000m ²	Surface totale du terrain concerné par le projet d'aménagement : 14 657 m ² Surface De Plancher totale : 29 000 m ² dont la réhabilitation de 4 600 m ² de bureaux Les stationnements seront privés avec contrôle d'accès . Le projet n'est pas concerné par la catégorie n°41.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est situé au droit du site actuellement occupé par la société ENEDIS. L'existant total est constitué de 4 bâtiments en RDC à R+6, de voiries et de parkings (cf. plan topographique de l'existant fourni en annexe n°4).

L'emprise totale du projet d'aménagement est de 14 657 m². Le projet concernera :

- la réhabilitation d'un bâtiment en R+6 de bureaux sans changement de destination (parcelle n°323 en partie et parcelle n°326, section BZ)),
 - la réalisation d'une résidence étudiante, d'une résidence seniors, d'un socle commercial, d'un ensemble de bâtiments à usage de logements collectifs, traités en RDC à R+10 et deux parkings, notés SILO, en R+3, (parcelle n°323, section BZ), ainsi que des parcs linéaires et parvis végétal.
 - également, deux servitudes de passages GRDF seront présentes au droit du projet.
- Les plans et coupes du projet sont fournis en annexe n°4.

L'existant (hors bâtiment à réhabiliter en parcelles n326 et 323 en partie, section BZ) fera l'objet d'une démolition pour les besoins du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de réaménager l'actuel site ENEDIS afin de proposer une offre de logements (collectifs, étudiants et seniors) et de services (commerces) dans le quartier considéré. Egalement, le projet vise à réhabiliter un bâtiment à usage de bureaux dont l'objectif est l'amélioration du confort et les performances techniques.

De par sa finalité, le projet s'inscrit dans les orientations du PADD de la commune de Clermont-Ferrand, avec :

- une accentuation de l'intensification urbaine,
- une amélioration locale de la mixité sociale et générationnelle,
- un soutien de l'économie locale par la création d'emplois au droit des futurs commerces.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- démolir l'existant (hors bâtiment à réhabiliter),
- réaliser l'ensemble des ouvrages, dont les parkings en R+3, et la réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux (parcelles 326 et 323 en partie, section BZ)
- réaliser le raccordement des réseaux,
- aménager les voiries,
- aménager des espaces verts comprenant de nombreuses toitures végétalisées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet proposera des logements collectifs, étudiants et seniors comprenant également des parcs de stationnement en R+3 pour ces logements, ainsi que des commerces.

La réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux (parcelles 326 et 323 en partie, section BZ) proposera une amélioration du confort et des performances techniques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis à l'élaboration d'un permis de construire/permis de démolition, d'une procédure d'examen au cas par cas et d'un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Nombre de places de parking :	- 340 places en parkings Silos
- Surface terrain :	- 14 657 m ²
- Surface de vente réglementaire :	- Environ 1 200 m ²
- Surface de plancher :	- 29 000 m ² (dont 4600 m ² réhabilités)
- Surface de pleine terre	- 3 921 m ²
- Surface semi-perméable (type dalles enherbées)	- 1 212 m ²
- Surface imperméable (voiries et circulations piétonnes)	- 1 264 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1 Rue de Châteaudun

(Croisement entre rue de
Châteaudun et rue de la Liève)

Clermont-Ferrand

SITE ENEDIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 05' 47" E Lat. 45° 46' 58" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux (parcelles n°326 et 323
en partie, section BZ) n'entraînera pas de modifications de l'existant.

Les espaces verts autour de ce bâtiment seront potentiellement retraités
mais il n'est pas prévu d'augmenter le nombre de stationnements, ou
encore la surface enrobée autour de ce bâtiment.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-a La Znieff la plus proche est une Znieff de type 1 intitulée "Puy de Var-le-Caire" située à environ 1 400 m au nord du projet. Source : INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'outil cartographique de l'observatoire de territoire, la commune de Clermont-Ferrand n'est pas située au droit d'une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Arrêté de Protection de Biotope le plus proche est intitulé "Puy d'Anzelles et Plateau des Vaugondière", il est situé à environ 5,40 km au sud-est du site. Source : INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité du littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter que le projet est situé à environ 3,80 km à l'est du PNR des Volcans d'Auvergne.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de Clermont Auvergne Métropole a adopté son plan de prévention du bruit dans l'environnement lors du Conseil métropolitain du 20 décembre 2019. Pour information, une étude acoustique est prévue. Cette dernière, dès sa réalisation, pourra être fournie au service instructeur de ce dossier.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe 7-b Le site n'est pas situé au droit d'un monument historique. Néanmoins, il est situé dans la zone tampon de plusieurs monuments, dont le plus proche est la maison de l'Herboristerie d'Auvergne (monument inscrit), situé à environ 150 m au nord-est du projet. Pour information, l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) a été demandé par le pétitionnaire. Néanmoins, cet avis n'a toujours pas encore été rendu.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la cartographie interactive des zones humides fournie par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le projet n'est pas situé au droit d'une zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Clermont-Ferrand est concernée par un PPRN inondation, approuvé par l'arrêté n°16.01593 le 08/07/2016. Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexes 7-c et 8. Le projet est implanté au droit d'un site BASOL, correspondant à une ancienne usine à gaz (n° SSP00056680101). Un diagnostic de pollution a été réalisé en octobre 2021. Les investigations ont mis en évidence la présence non négligeable de plusieurs polluants dans les sols, les gaz des sols et dans les eaux souterraines. Néanmoins, le calcul du risque sanitaire a mis en évidence que ces derniers par inhalation sont acceptables pour les futurs habitants. Le site est donc compatible avec l'usage prévu.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Clermont-Ferrand n'est pas localisée à l'intérieur d'une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'ARS (outil Cart'Eaux), il n'existe pas de captage AEP au droit de la commune de Clermont-Ferrand. Le projet n'est pas situé au droit d'un périmètre de protection d'un captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-a Le projet ne se situe pas au droit ou à proximité d'un site inscrit au titre du paysage.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 6 Le site NATURA 2000 le plus proche est intitulé "Vallées et coteaux xéothermiques des Couzes et Limagnes", situé à environ 2,70 km à l'est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-d. Le site n'est pas situé au droit ou à proximité d'un site classé. Pour information, il est situé à environ 650 m à l'est du site inscrit "Centre ancien de Clermont".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun pompage d'eaux souterraines n'est prévu durant la construction des bâtiments et en phase d'exploitation. On signalera que les bâtiments seront raccordés au réseau eau potable de la commune de Clermont-Ferrand pour la consommation d'eau nécessaire à l'activité.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'impacter la masse d'eau par un projet de drainage ou de prélèvement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera réaménagé. Les terres excavées seront stockées sur site selon les préconisations du diagnostic de pollution fourni en annexe. Si toutefois un excédant est présent il sera évacué conformément à la réglementation en vigueur et également selon les préconisations du diagnostic de pollution fourni en annexe n°8.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De par sa nature (construction de bâtiments, de parkings, de voiries, etc.), le projet nécessite l'apport de matériaux de construction issus des ressources naturelles du sous-sol (provenance hors site).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site correspond actuellement aux activités de la société ENEDIS et est composé d'un ensemble de bâtiments, de parkings et de voiries. La quasi-totalité du projet est imperméabilisée. Le site est localisé entre une zone urbaine à vocation d'habitat et une zone d'activités. Il n'est pas situé à proximité d'une trame verte ou bleue (cf. annexe 7-f).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 6 Le site NATURA 2000 le plus proche est intitulé "Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes", et est situé à environ 2,70 km à l'est du projet. Le projet est trop éloigné de ce site pour être susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrite.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par son éloignement, le site n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel est quasiment imperméabilisé en raison de la présence des nombreux parkings, bâtiments et voiries. L'intégration d'espaces verts (en pleine terre) dans le projet permettra au contraire de produire (à son échelle) de l'espace naturel.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa gonflement des argiles : Faible (cf. annexe 07-g). La partie extrême nord-ouest du projet est située en zone inondable définie en risques modérés, aléas faible et moyen (cf. annexe 07-g). Néanmoins, cette zone du projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment déjà existant. Aucune nouvelle construction n'est prévu. L'état projet n'entraînera donc pas de modification de l'expansion des crues, ni à la libre circulation des eaux, et n'entraînera pas une augmentation du risque inondation vis-à-vis de l'existant.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne principalement la création de logements et de commerces. Il n'engendrera pas de risques sanitaires (cf. diagnostic de pollution fourni en annexe). Selon le diagnostic de pollution (cf. annexe 8c), plusieurs polluants sont présents dans les sols, les gaz des sols et les eaux souterraines. Néanmoins, aucune de ces zones sources de pollutions ne se trouve au droit des futurs logements et les concentrations les plus importantes ainsi que le produit pur sont retrouvés en profondeur. Le site est compatible avec l'usage prévu.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré sera classique et correspondant à celui de zones commerciales et de zones résidentielles. Le projet ne devrait pas entraîner d'augmentation significative du trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase chantier de par la présence d'engins. Le personnel intervenant sur le site sera formé à la réglementation sur le bruit et le matériel utilisé respectera les normes en vigueur. Les bruits générés en phase d'exploitation sont issus des systèmes de ventilation des locaux, logements et du trafic de VL et PL.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne sera pas à l'origine de l'émission d'odeurs.</p> <p>Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des vibrations peuvent être engendrées lors de la phase travaux par les engins. Toutefois ces vibrations resteront limitées et se propageront peu et n'auront pas d'incidences sur le bâti proche notamment.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux de nuit donc pas d'émissions lumineuses.</p> <p>En phase d'exploitation, le parking, les logements et les façades seront éclairées dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des entreprises environnantes et de l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, l'utilisation d'engins entraînera le rejet de gaz d'échappement. Cet impact, non spécifique au projet, restera limité par l'utilisation d'engins récents et correctement réglés.</p> <p>En phase exploitation, le projet sera raccordé au réseau de chauffage urbain qui permettra d'éviter les émissions de rejet dans l'air. Néanmoins, les véhicules des futurs habitants du projet entraîneront des rejets de gaz d'échappement dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux pluviales seront tamponnées et rejetées avec débit de fuite régulé au réseau via plusieurs ouvrages de rétention. Le principe de fonctionnement des eaux pluviales est présenté en annexe 8.</p> <p>Compte tenu de la pollution des sols en profondeur observée lors du diagnostic pollution, l'infiltration des eaux pluviales n'est pas envisageable.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>A l'exception des eaux pluviales et eaux usées, le site n'engendre pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les logements, bureaux et les commerces produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déchets liés aux logements et aux bureaux: papier, cartons, plastiques, matières organiques, eaux usées, etc. - déchets liés à l'activité de commerce notamment : déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons. <p>L'ensemble des déchets sera trié et récupéré par le service de ramassage des ordures sur la commune ou par des sociétés spécialisées.</p> <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé au droit d'un monument historique. Néanmoins, il est situé dans la zone tampon de plusieurs monuments, dont le plus proche est la maison de l'Herboristerie d'Auvergne (monument inscrit), situé à environ 150 m au nord-est du projet. Néanmoins et pour rappel, le projet s'inscrit dans les orientations du PADD de la commune de Clermont-Ferrand.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est occupée par les activités de la société ENEDIS, qui gardera une partie de ses activités à coté du projet. Seule une partie de l'emprise foncière de cette société sera supprimée. De par ces commerces, le projet garde en partie l'usage d'activité économique, seul le type d'activité change.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr (section Puy-de-Dôme) a été consulté afin d'identifier si d'autres projets dans le secteur d'étude pouvaient avoir des effets cumulatifs sur le projet objet de ce dossier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures de réduction des effets négatifs sur l'environnement portent essentiellement sur la pollution des sols. Selon le diagnostic de pollution (annexe 8c), les conclusions sur cette problématique sont :

- Gestion des zones sources de pollution : Les risques sanitaires sur les futurs habitants sont jugés acceptables. De plus, le projet prévoit un recouvrement du terrain actuel, ce qui ajoutera un niveau de sécurité supplémentaire.
- Conservation de la mémoire : Il est impératif de conserver la mémoire des impacts mis en évidence. Le rapport en annexe 8c devra être joint à tout dossier d'aménagement concernant le site d'étude.
- Utilisation des eaux souterraines : L'utilisation des eaux souterraines sera proscrite.
- Gestion des déblais : En cas de transport hors site des déblais, des prescriptions relatives à la gestion des déblais non inertes devront être mises en places afin de gérer au mieux la prévention des déchets et l'envoi des terres impactées en installation de stockage agréé ou centre de traitement.

En phase chantier, toutes les mesures seront prises afin de supprimer ou limiter les effets sur l'environnement et le voisinage (gestion et tri des déchets, entretien des engins hors site, procédure en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures, respect des réglementation liées au bruit...). Les dispositions constructives du projet seront par ailleurs conformes au règlement du PLU. Pour information, une charte environnementale de chantier propre est en cours d'élaboration pour la phase travaux de ce projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature, de sa situation au droit d'un site occupé par les activités de la société ENEDIS, de son éloignement des zones d'intérêt environnementales et des mesures envisagées pour limiter les impacts sur l'environnement, nous estimons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Cartes des enjeux Annexe 8 : Eudes de diagnostic pollution Annexe 9 : Plan de principe de la gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le,

17 novembre 2021

Signature

CARDINAL AUVERGNE

42, quai Rambaud

69286 Lyon Cedex 02

Tél. 04 72 07 62 63 - Fax 04 72 07 65 66

SAS au capital de 20000 € - RCS Lyon 838 838 043